

Croissance économique et développement durable : cas de la Tunisie

KARMI Houcine^{#1}, CHKIR Ali^{#2}

[#]Unité de recherche Dynamique Economique et Environnement, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université de Sfax Tunisie

¹karmihoucine@yahoo.fr

²chkirali@yahoo.fr

Résumé— Ce travail aborde la problématique du lien entre la croissance économique et le développement durable. Dans notre tentative d'investigation empirique, nous avons recouru, en se basant sur les travaux de V. Costantini et S. Monni, (2008), à tester la relation liant la croissance économique et les trois piliers du développement durable, en prenant le cas de notre pays, la Tunisie, pour une période s'étalant de 1980 à 2011.

Mots clés— Croissance économique, Croissance zéro, Développement durable, Tunisie.

I. INTRODUCTION

Les notions de « *croissance verte* » et « *développement durable* » sont devenues de nos jours les modèles économiques sur lesquels de nombreux pays comptent pour la création de nouveaux emplois et entraîner une nouvelle dynamique dans les secteurs de l'innovation et la recherche et protéger l'environnement en même temps. Pour certains analystes, le modèle de « développement industriel » n'est plus viable, notamment, sur le plan environnemental, car ne permettant pas un développement qui puisse durer. Les points prépondérants sont l'épuisement des ressources naturelles, la destruction des écosystèmes, la détérioration de la biodiversité qui réduisent la résilience de la planète et le changement climatique dû aux émissions de gaz à effet de serre, etc. les conséquences sont néfastes sur les deux autres piliers (économique et sociale), dont la crise actuelle va notamment de pair avec une augmentation du chômage, de la pauvreté, de l'insécurité sociale, etc. Dès lors, il faudra mettre en œuvre un processus de développement qui concilie l'environnement, l'économie et le social.

C'est dans cette perspective de recherche que s'inscrit ce travail. La question à laquelle nous nous employons d'apporter quelques éléments de réponse renvoie à la caractérisation de la nature entre la croissance économique et le développement durable. Une tentative d'investigation empirique pour le cas de la Tunisie qu'elle n'est pas en marge de cette situation.

L'objet de cette contribution vise, dans un premier temps à analyser la voie de la décroissance et la portée épistémologique de la pensée de Georgescu-Roegen, et dans un second temps, à valider la possibilité d'un lien positif entre

la croissance économique et les trois piliers principaux du développement durable.

II. LE CADRE CONCEPTUEL DU DEVELOPPEMENT DURABLE

A. Définitions

Le concept du développement durable a suscité un certain nombre des controverses. Dans ces conditions, les définitions même du développement durable étaient diverses. Parmi lesquelles, on cite les plus fondamentales.

La notion de développement durable est définie pour la première fois en 1987 par la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (CMED) dans le rapport Brundtland (du nom de la présidente de la commission, Gro Harlem Brundtland). Ce rapport introduit que : « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » [2]. De cette définition résultent les trois aspects concomitants essentiels à un développement durable et qui sont les suivants :

- L'aspect économique, qui est pris en compte ici à travers la notion de *besoin*. C'est à dire qu'un développement durable, doit répondre aux besoins essentiels de chacun d'une manière intergénérationnelle, mais aussi d'une manière intra-générationnelle.
- L'aspect environnemental, par la préservation du patrimoine naturel pour les générations futures. Ce qui d'un point de vue éthique correspond à ce que Dominique Bourg (2003), définit comme la règle d'or, règle selon laquelle il convient de ne pas faire à autrui (les générations futures) ce que tu ne voudrais pas qu'il te fit.
- L'aspect sociétal, qui englobe les problématiques d'équité et de justice intra générationnelle (accès aux soins et à l'éducation, égalité entre hommes et femmes...) et intergénérationnelle, de responsabilité

sociétale des entreprises et de l'étude des rapports hommes - société - nature.

En fait, le développement durable représente le point d'équilibre entre ces trois composantes, c'est-à-dire qu'il est la recherche d'un consensus entre l'économie, l'environnement et le social. Par ailleurs, le développement durable n'est pas une notion uniquement écologiste ou environnementaliste, mais un concept fort qui englobe, outre la sphère environnementale, la sphère sociale et économique.

Dans le même contexte, Ignacy Sachs (1978), a considéré le développement durable comme étant une approche de développement visant à l'harmonisation des objectifs sociaux et économiques ainsi la gestion pertinente des ressources sur le plan écologique [3]. Par esprit de solidarité avec les générations futures, il proposait une approche fondée sur le principe de l'autonomie, sur la satisfaction des besoins fondamentaux et sur une nouvelle symbiose de l'homme et de son univers terrestre. Une autre forme de croissance qualitative qui ne serait ni une croissance zéro, ni une croissance négative.

B. Une prise de conscience progressive

A la fin des années 1960, les travaux du « Club de Rome », sont cités comme point de départ. En effet, le « Massachusetts Institute of Technology », dans un rapport Meadows intitulé « Halte à la croissance », a récusé le danger que représente une croissance économique et démographique exponentielle du point de vue de l'épuisement des ressources naturelles, de la surexploitation des écosystèmes et de la pollution. Donc, le rapport suggère de tendre vers une croissance nulle (croissance Zéro) [4] dans les pays et de limiter l'augmentation de la population.

En 1972, les Nations Unies organisent à Stockholm la première conférence internationale sur l'environnement, qui aboutit à la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). A cette occasion apparaît le concept « d'écodéveloppement » [5], qui s'attache à réconcilier deux approches apparemment antagonistes, celle du développement et celle de l'environnement. Aussi, il contribue à remettre en cause les modes de développement du Nord et du Sud.

Néanmoins, la notion d'écodéveloppement n'a pas persisté longtemps puisqu'elle est condamnée officiellement par « Henry Kissinger » et écartée du vocabulaire institutionnel international lors de la conférence de Cocoyoc en 1974 [6]. La notion d'écodéveloppement fait l'objet d'une réappropriation par les Anglo-Saxons qui lui substituent la notion de « *Sustainable Development* ».

Ce dernier concept, traduit de l'anglais d'abord par « développement soutenable » puis par « développement durable » pour la première fois en 1980 dans la Stratégie mondiale de la conservation (une publication de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)).

Quelques années plus tard, elle se répand dans la foulée de la publication, en 1987, du rapport de la « Commission

mondiale sur l'environnement et le développement », intitulé « Notre avenir à tous ». C'est de ce rapport qu'est extraite la définition reconnue aujourd'hui.

En 1992, l'Organisation des Nations Unies (ONU) arrange à Rio la deuxième conférence sur l'environnement et le développement, également appelée « Sommet de la terre ».

En outre, 173 chefs d'Etat présents dans cette conférence s'engagent sur 4 textes principaux : La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement ; La Convention sur les changements climatiques ; La Convention sur la biodiversité ; La Déclaration des principes relatifs aux forêts. Ainsi, les Etats présents à Rio ont également signé un document de propositions appelé, « Agenda 21 ». Ce dernier a en effet, le mérite de déterminer les responsabilités qui incombent à chacun des acteurs de la société civile dans l'application des principes de développement durable. Ce programme est le fruit de quatre pôles indépendants : l'économie, le social, l'environnement et l'éthique.

En 1997, la Convention sur les changements climatiques signée à Rio est complétée par le « protocole de Kyoto » [6], qui impose aux pays industrialisés de réduire, en 2012, leurs émissions de gaz à effets de serres d'au moins 5% en moyenne par rapport au niveau de 1990.

En fait, cette conception large du développement durable est reprise par l'Organisation Mondiale du Commerce, la Banque Mondiale et l'Union européenne. C'est ainsi qu'est confirmée au sommet mondial à Johannesburg en 2002 [6]. Il est préféré d'envisager ce concept comme un moyen de concilier croissance, équité et protection de l'environnement.

III. CROISSANCE ECONOMIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE: UNE APPROCHE FACTUELLE ET THEORIQUE

Généralement, la littérature économique considère que la croissance économique est une notion quantitative et économique. C'est un phénomène mesurable dans le temps et dans l'espace. C'est l'accroissement des richesses d'un pays, mesuré par le Produit Intérieur Brut (l'agrégat PIB) tandis que des éléments qualitatifs tels que l'éducation, les connaissances scientifiques, l'accès aux ressources naturelles, la qualité de l'environnement, la répartition des richesses ou encore les conditions de vie constituent autant d'éléments caractérisant le développement. Ce dernier conduit alors à une amélioration qualitative du potentiel de l'économie.

A. Croissance, Environnement, et Développement

Les pays développés n'ont cessé de promouvoir l'accroissement de la production pour contrecarrer la rareté, ce qui contribue à l'amélioration, du moins au maintien de leur niveau de vie. Les pays en développement, souvent épaulés par les institutions internationales (le Fonds Monétaire, la Banque Mondiale), adoptent la même attitude pour combattre la pauvreté de masse et sortir du sous-développement. La théorie de la croissance domine l'actualité. Pourtant, il devient chaque jour plus évident que la poursuite de ce programme mondial n'est pas indéfiniment réalisable, compte tenu des limites imposées par les écosystèmes.

1) *les effets négatifs d'une forte croissance économique :*

Une croissance élevée peut conduire à l'épuisement des ressources naturelles : Energie, eau, sol. Il faut à ce sujet distinguer entre ressources non renouvelables (pétrole, charbon) et renouvelables (air, eau). Les ressources renouvelables peuvent se reconstituer, mais, parfois lentement, pour ne pas léser de nombreuses générations futures. Il faut donc être attentif à l'empreinte écologique (estimation de la surface de la terre qui est nécessaire pour subvenir à nos besoins c'est-à-dire la surface moyenne nécessaire par habitant pour produire les ressources qu'il consomme et pour traiter ses déchets et ses pollutions). Si les modes de vie occidentaux se généralisent à l'ensemble de la population mondiale, il faudrait 5 à 6 planètes pour satisfaire les besoins de l'humanité, ce qui démontre bien le caractère non soutenable de la croissance actuelle (Hartwick (1977)) [7] :

- Une croissance élevée génère de multiples pollutions (Amiante, marées noires, pluies acides, etc.). Ces pollutions sont souvent cumulatives : au-dessus d'un certain seuil, elles ne sont plus assimilables par l'environnement, qui se dégrade alors de manière durable.
- Une croissance élevée peut constituer un danger à la biodiversité. La disparition d'espèces végétales et animales prive les générations futures d'un patrimoine naturel et symbolique (ex. les ours), mais aussi de ressources biologiques qui pourraient leur être utiles (ex. espèces utilisables en pharmacopée)
- Compte tenu des conséquences humaines et économiques du réchauffement climatique et compte tenu de la faible réversibilité de la hausse de température, c'est là la principale menace pesant sur la durabilité du développement.

Ainsi, si les modes de production (et de consommation), aujourd'hui, des pays industrialisés sont remis en cause par la raréfaction des ressources énergétiques et par les dégradations que ces dernières font supporter aux milieux naturels et à la biosphère, on peut se demander si une croissance à taux nul, c'est-à-dire la croissance zéro, ne pourrait pas constituer une solution au problème écologique de l'humanité.

2) *Croissance zéro ou état stationnaire : quel remède ?*

Dans le cadre des théories de la croissance, l'état stationnaire d'une économie se caractérise par le fait que les variables par tête sont constantes dans le temps (caractéristique d'un état régulier), mais, les variables en niveau le sont aussi. L'état stationnaire est donc un cas particulier d'état régulier (de long terme) de l'économie où le taux de croissance du produit, déterminé par la valeur du taux

de croissance de la population, est égal à zéro Arrous (1999) [8]. Dans ces conditions, l'état stationnaire s'accompagne d'un taux de croissance nul, c'est la croissance zéro. Le système économique se reproduit à l'identique, sans accumulation de capital par tête. C'est aussi ce que Marx appelle la reproduction simple. Un état stationnaire de l'économie est un état immuable, stable ou encore « statique ». Les premiers grands économistes se sont beaucoup préoccupés de « l'état stationnaire », sans doute parce que, vivant dans une société où la croissance économique était encore balbutiante, ils craignaient un retour à l'ordre ancien. Ils voyaient la fragilité de la croissance plus que sa force, alors qu'aujourd'hui la vision inverse : celle d'une force aveugle, qui fragilise la société et son avenir.

Fondateurs de l'économie politique, les auteurs classiques anglais ont aussi posé les premières théories de la croissance. Adam Smith (1776), et David Ricardo (1819), présentent tous deux la croissance économique comme résultant de l'accumulation du capital, c'est-à-dire de la quantité d'instruments (« moyens de production de produits », selon Smith) à la disposition des travailleurs. L'augmentation de la richesse par tête provient du capital par tête. Cependant, les classiques partagent une vision plutôt pessimiste du long terme : la croissance est destinée à disparaître progressivement, à s'annuler dans un « état stationnaire ». La raison à cela réside dans l'évolution de la répartition du revenu national induite par l'accumulation des facteurs. La dynamique du système peut être résumée de la manière suivante : l'accumulation du capital entraîne une augmentation de la demande de main-d'œuvre. Transitoirement, les salaires sont plus élevés jusqu'à ce que l'ajustement s'opère pour la démographie. Une quantité plus grande de travailleurs induits une demande plus grande de grains, qui justifie la mise en culture de nouvelles terres, moins productrices que les anciennes : d'où une augmentation du prix des grains donc de la rente foncière aussi du salaire nominal correspondant au minimum vital. Par conséquent, les salaires et rente s'accroissent au détriment du profit qui diminue jusqu'à atteindre le niveau auquel cesse l'investissement. L'arrêt de l'accumulation du capital signifie celui de la croissance démographique, par la suite, une stabilisation de l'ensemble du système économique : c'est l'état stationnaire. Cette hypothèse est dictée par plusieurs économistes classiques, à l'instar, Malthus, avance une raison supplémentaire du blocage vers lequel tend le système économique : l'insuffisance de la demande de consommation et d'investissement, à cause de la concentration de la richesse et du manque de débouchés. Tant chez Ricardo que chez Malthus, on sent le regret d'avoir à faire ce constat. Pourtant, John Stuart Mill (1848) [9], affirme : « J'espère sincèrement pour la postérité qu'elle se contentera de l'état stationnaire longtemps avant d'y être forcée par la nécessité ».

Dans les années 1970, une remise en question de la croissance apparaît pour la première fois avec le concept de « croissance zéro » afin de signifier la nécessité de considérer

les limites écologiques de la terre. La croissance zéro est une théorie selon laquelle toutes les activités économiques devraient tendre à un état d'équilibre, un état stable.

B. De la bio économie à la décroissance

La « bio économie » est une théorie économique développée principalement par Nicholas Georgescu-Roegen [10] qui utilise notamment le principe de l'entropie pour analyser les processus économiques. Il appelait pour sa part à une décroissance économique. Il associe au processus économique non plus une valeur immatérielle mais de la matière et de l'énergie qui se dégrade d'une manière irréversible, passant d'une entropie basse à une entropie haute lors des différents processus de transformation.

Le concept de décroissance est utilisée pour contester l'idée selon laquelle la croissance économique initiée à la révolution industrielle pourrait être durable, en raison notamment de la raréfaction des ressources naturelles et des dommages sur l'environnement, le climat et les écosystèmes qu'elle engendre. Sur le plan économique, la décroissance est très marginale au sein des théories économiques actuelles et n'est représentée et défendue que par quelques chercheurs en sciences économiques. Considérant que la croissance économique a pour principale manifestation dans sa forme actuelle et dans les pays riches l'accumulation croissante par les ménages de biens de consommation, les courants de la décroissance rejoignant les critiques de la société de consommation qui estiment que l'accroissement continu de la consommation n'implique pas nécessairement une amélioration du bien-être et du mieux-vivre. Ils invoquent un changement radical des systèmes de production des pays les plus riches à travers une baisse raisonnée et maîtrisée de la consommation de ressources naturelles, comme seule solution aux problèmes environnementaux et sociaux auxquels est confrontée l'humanité. La décroissance n'est pas a priori un dogme politique, ni un modèle économique. Ainsi pour Paul Ariès (2005) [11], « Ce n'est pas une idéologie ni un modèle économique de plus, c'est d'abord un mot-obus pour pulvériser la pensée économique dominante ». De la même façon, Serge Latouche considère qu'il s'agit d'une « trouvaille rhétorique heureuse » [12] et préfère le terme d'accroissance.

C. Les limites de la thèse de la décroissance

Si ce mot était appliqué indistinctement et sans limite à tous les types de et à toutes les populations du monde, il omettait deux éléments essentiels : les tendances démographiques et les besoins humains. Selon Naess (1973) [13], la diminution de la population mondiale est impérative. Mais, la question qui se pose : jusqu'où ? La réponse n'est pas nette.

Dans ce contexte, Latouche .S (2006) [14], a énoncé que le nombre des habitants était de 3 milliards en 1960. Cette date à laquelle l'humanité aurait dépassé une empreinte écologique de 100%. S'il s'agit du niveau atteint à cette date par les pays riches, cela signifie que les pays pauvres auraient le droit de les rejoindre à ce niveau. Or, cet auteur, refuse même le

principe de cette imitation, synonyme selon lui d'acculturation. Sans parler du fait que c'est le productivisme débridé enclenché pendant les Trente Glorieuses dont on paye le prix aujourd'hui. De plus, si la décroissance intervenait de manière globale dans les pays riches, l'impasse serait faite sur la précarisation du salariat intervenue au cours des trente dernières années et sur la recrudescence d'une pauvreté de masse. Enfin, bien que le PIB soit critiquable en tant qu'un indicateur de bien être, il contient le produit non marchand (éducation, santé, etc.), vecteur d'une socialisation d'une partie de la richesse produite et d'une redistribution, même si elle est modeste concernant la valeur des revenus. Dans ce cadre, certains économistes envisagent de déconnecter le développement de la croissance. Au contraire, sortir de l'économie monétaire, comme le laissant entendre certains partisans de la décroissance, ne pourrait déboucher que sur un recul des solidarités collectives et un refuge dans les assistances individuelles, familiales ou communautaires, pendant que les compagnies d'assurances prospéreraient sur fond de désocialisation de la richesse [15].

IV. INVESTIGATION EMPIRIQUE

A. Présentation du modèle

En recourant à tester la relation liant la croissance économique en fonction des trois piliers fondamentaux du développement durable (économique, social et environnemental). Dans ce travail de recherche, nous indiquons que le pilier économique peut être représenté par deux variables déterminantes notamment l'ouverture commerciale (OC) et l'investissement direct étranger (IDE). Concernant le pilier environnemental, nous avons exposé la variable de ressources naturelles (RN). Nous avons identifié les variables d'indicateur de développement humain (IDH), d'espérance de vie (EV), de taux d'alphabétisation (TA) et de population (POP) comme des indicateurs principaux de pilier social.

En se basant sur les travaux de V. Costantini et S. Monni, (2008), afin de caractériser la dynamique de la croissance économique, on utilisera une régression en coupe transversale. Etant donné qu'on a fait une étude sur, notre pays, la Tunisie avec des données en moyenne sur la période 1980- 2011.

Le modèle à estimer est écrit comme suit :

$$Y_t = \alpha + \beta X_t + \varepsilon_t$$

Avec : Y_t est le taux de croissance de PIB/ tête de la Tunisie et X_t est la matrice des variables explicatives macro-économiques (indicateurs de développement durable).

Dans cette tentative d'étude empirique, nous voulons savoir s'il existe une corrélation entre les piliers principaux de développement durable (social, économique et environnemental) et le taux de croissance économique, en Tunisie.

B. Résultats d'estimation et interprétations

Nous avons utilisé la méthode de Moindre Carrées Ordinaires (MCO) pour l'estimation de ce modèle. Et, pour examiner le lien entre la croissance économique (mesuré par le PIB/tête) et les indicateurs du développement durable utilisés dans ce travail (7 indicateurs), nous avons choisi le coefficient de corrélation de « Bravais-Pearson » comme l'indique le tableau ci-dessous :

TABLEAU I
 LES TESTS DE LA RACINE UNITAIRE

VARIABLES EXPLICATIVES	PIB par tête
OC	0.2159 (0.0435*)
IDE	0.2712 (0.0600*)
EDUC	0.3472 (0.0557*)
IDH	0.3469 (0.0559*)
POP	0.3454 (0.0570*)
EV	0.2852 (0.1199)
RN	-0.0665 (0.7221)
R² = 0.78	

Il est à noter que la valeur situé en haut indique le coefficient de corrélation entre le PIB/ tête et la variable considérée, et la valeur entre parenthèses indique la probabilité critique du test de significativité de coefficient de corrélation.

A partir de ce tableau dressé, on fait ressortir les conclusions suivantes :

Sur la base de Student ainsi de la valeur de probabilité correspondante, on note que le taux d'ouverture a un coefficient positif et significatif à 5 %. Cela implique que ce facteur induit un effet positif sur le taux de croissance économique. Ceci s'explique par l'accroissement des effets d'exportation par rapport à l'importation. Par conséquent, l'ouverture à l'échange est bénéfique, en termes d'emplois, pour divers secteurs tunisiens. Ce gain est lié au gain de compétitivité procuré par la mise en œuvre de Programme d'ajustement structurel (PAS) et de mise à niveau de l'entreprise tunisienne. Cette évolution en faveur de l'emploi peut être expliquée aussi par les efforts accrus effectués par le gouvernement tunisien en matière de restructuration et de mise à niveau de tissus industriels. L'amélioration de la compétitivité de l'entreprise tunisienne et l'adoption de la stratégie de promotion des exportations ont amélioré l'emploi dans plusieurs secteurs. L'effet net dépend de la situation de la compétitivité des producteurs nationaux et de la capacité du pays à exploiter les nouvelles opportunités offertes sur le

marché extérieur à travers l'augmentation de la demande adressée et sur le marché local à travers les changements dans les habitudes de consommation qui peuvent avoir lieu suite à l'ouverture. En outre, on constate que l'investissement a un effet positif et significatif traduisant l'hypothèse que notre pays accorde plus d'importance aux investissements directs à l'étranger, puisque ces derniers constituent l'un des principaux facteurs de la croissance économique. C'est ainsi que l'économie tunisienne s'est complètement métamorphosée ces dernières années. Elle évolue dans un environnement où le libre-échange, la libre circulation des capitaux et des biens deviennent des maîtres mots et où les IDE sont de plus en plus qualifiés comme une nouvelle voie de financement de la croissance économique. Ces résultats impliquent que l'intégration économique influence la croissance économique à travers ses effets sur le volume des échanges commerciaux, sur le rythme de croissance économique et sur la structure productive de l'économie moyennant des canaux de transmission adéquats. A cet égard, nous avons démontré l'existence d'un lien positif entre le taux de croissance et le pilier économique de développement durable.

Tandis que, l'éducation, la population et l'indicateur de développement humain, agissent positivement et significativement sur la croissance économique. Cette signifiante s'explique à notre sens par l'adéquation du système éducatif au marché du travail en permettant l'épanouissement de l'être humain sur les plans psychologique et intellectuel. En effet, on considère l'éducation comme un véritable moteur de croissance économique et non plus comme un simple moteur d'ascension sociale. Ainsi, on mentionne qu'une densité de population élevée a un effet significatif direct sur le développement à long terme. À ce fait, on associe une plus grande densité de la population à un niveau de capital humain plus élevé et à une capacité d'adaptation et une ingéniosité plus grande. Donc, on doit mettre en place une stratégie éducative qui impliquerait éducateurs, éditeurs, créateurs et producteurs de programmes médiatiques capables de répondre aux nouveaux besoins et de permettre l'émergence de pratiques inédites. Pareillement, l'indicateur de développement humain (IDH) influe positivement et significativement la croissance économique. Cet effet est dû principalement à la promotion de l'accès à l'instruction et à la mise en œuvre de campagnes d'alphabétisation ainsi que la conduite de politiques sanitaires progressistes. En outre, cet indicateur permet de nuancer les approches strictement économiques du progrès en renouant avec ses dimensions sociales. A cet égard, le gouvernement tunisien est obligé à renforcer les efforts en matière de retombée sociale du dynamisme économique et surtout, l'Etat public doit tendre avec plus de ténacité à établir une égalité de genre sensible et pérenne. Néanmoins, le coefficient associé à l'espérance de vie est positif mais n'est pas significatif à 5%. Ceci est expliqué par l'élargissement des classes des retraités qui affaiblit la productivité influencé par la diminution des

nombres des personnes actives suite au programme de planning familial appliqué par la Tunisie.

Quant au coefficient associé au pilier environnemental représenté ici par les ressources naturelles, il est négatif et non significatif. Cette insignifiance s'explique principalement par la rareté, la fragilité et la vulnérabilité des ressources naturelles en Tunisie. Évidemment, leur utilisation réduit le stock dont disposeront les générations futures. Or, il s'avère indispensable de tenir compte de l'importance critique de la ressource, de l'existence de techniques permettant de minimiser l'épuisement et de l'éventualité de trouver des produits de remplacement. Autrement, il faudrait surveiller le rythme d'exploitation et d'épuisement et introduire des méthodes de recyclage et d'économie pour faire en sorte que les ressources ne disparaissent pas avant que l'on ait trouvé des substituts convenables. Ce qui entraînerait des projections trop optimistes au futur ; des politiques macro-économiques trop laxistes ; des politiques énergétiques qui visent à maîtriser la consommation de l'énergie et surtout promouvoir les énergies renouvelables ; une entrée prématurée dans les nouveaux secteurs industriels et une plus grande tolérance du rent-seeking.

C'est dans cette perspective qu'intervient le «développement durable», tirant la sonnette d'alarme quant au rythme d'épuisement des ressources non renouvelables qui ne doivent en aucun cas compromettre l'avenir.

V. CONCLUSION

En définitive, les résultats empiriques, dans ce travail de recherche, permettent de valider la possibilité d'un lien positif entre la croissance économique et les trois piliers principaux du développement durable. On aboutit à bien déterminer la relation liant le taux de croissance économique en fonction de ses explicatives. On constate que le coefficient de détermination est égal à 0.78. Donc, on peut conclure que la variabilité des variables explicatives du modèle explique 78 % de la variabilité de la croissance.

A cet égard, une stratégie de développement durable optée par notre pays doit être une stratégie gagnante de ce triple point de vue, économique, social et environnemental. Une politique se référant au développement durable intègre « le social » à l'économique et à l'environnement, non pas par surcroît mais par construction : moindre surexploitation des ressources naturelles et meilleur emploi des ressources humaines, redistribution des activités pour optimiser le cycle de vie des produits, rôle des services liés à l'environnement pour renforcer la solidarité et la cohésion sociale. En outre, c'est un développement, respectueux des ressources naturelles et des écosystèmes, support de la vie sur Terre, qui garantit l'efficacité économique, mais sans perdre de vue les finalités sociales (humaines et sociétales) que sont la lutte contre la pauvreté, contre les inégalités, contre l'exclusion et la recherche de l'équité.

Dans ces conditions, il faudra que les pays développés aident les pays en développement, surtout en ce qui concerne le transfert technologique et le renforcement des capacités de gouvernance et des capacités institutionnelles. C'est principalement pour cette raison que plusieurs accords internationaux sur le développement durable comportent des mesures importantes et adéquates pour le transfert dans les pays en développement.

REFERENCES

- [1] V. Costantini, and S. Monni, "Environment, Human Development and Economic Growth", *Ecological Economics*, vol. 64, pp 867-880, Feb. 2008.
- [2] G. H. Brundtland, Notre Avenir à Tous, Rapport de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement, Ed. Fleuve, Paris, 1989.
- [3] I. Sachs, «Ecodéveloppement: une approche de planification», *Economie Rurale*, vol. 124, pp 16-22, Feb. 1978.
- [4] D. Meadows, *Halte à la croissance?*, Ed. Fayard, Paris, 1972.
- [5] (2011) The UNEP website. [Online]. Available: http://www.unep.org/greeneconomy/Portals/88/documents/ger/GER_synthesis_fr.pdf/.
- [6] (2011) Le Monde Diplomatique website. [Online]. Available: <http://www.monde-diplomatique.fr/2011/12/BERNIER/47041>.
- [7] J. Hartwick, "Intergenerational Equity and Investing Rents from Exhaustible Resources", *American Economic Review*, vol. 67, pp. 972-974, May. 1977.
- [8] S. Ferrari, « Environnement, croissance et développement: Une mise en perspective », *Esprit Critique*, Vol. 07, pp 34-51, Jan. 2005.
- [9] J.S. Mill, *Principes d'économie politique : avec quelques-unes de leurs applications à l'économie sociale*, Stanford University Library. Paris, Dalloz, 1953, vol. 1.
- [10] [10] N. Georgescu-Roegen, *La décroissance: Entropie-Ecologie-Economie*, 2ème éd. Fr., Ed. Paris, Sang de la terre, 1995.
- [11] P. Ariès, *Décroissance ou barbarie*, Villeurbanne, Ed. Golias, 2005.
- [12] S. Latouche, « L'imposture du développement durable ou les habits neufs du développement », *Mondes en développement*, vol. 121, pp. 23-30, Jan. 2003.
- [13] A. Naess, « The shallow and the deep long range ecology movement, a summary », *Inquiry*, vol. 16, pp. 95-100. Jan. 1973.
- [14] S. Latouche, *Le pari de la décroissance*, Ed. Fayard, Paris, 2006.
- [15] J. M. Harribey, « les théories de la décroissance : enjeux et limites », *Cahiers français développement et environnement*, vol. 337, pp. 20-26, Mars-Avril, 2007.